



DIEUDONNE

JANVIER 2013

infos

**Canton de Neuilly-en-Thelle
de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie**

Journal de l'action municipale
Arrondissement de Senlis - Communauté

Retrouvez vos infos sur : www.commune-de-dieudonne.fr

EDITORIAL

L'année 2012 qui vient de s'achever aura été très riche en événements pour notre village.

Au premier rang il y a eu bien sûr la visite du Président de la République, Monsieur François Hollande, accompagné du Ministre de l'Éducation nationale, venu annoncer dans notre commune son plan de sauvegarde de la qualité de l'enseignement en particulier en milieu rural. Il a donc, lors de cette visite, pris l'engagement d'annuler la suppression d'un poste d'enseignant et de maintenir l'équipe enseignante dans sa totalité malgré un effectif faible. Outre l'honneur de recevoir le Président de la République nouvellement élu, le maintien de la qualité de l'enseignement avec des classes à deux niveaux était primordial.

Au deuxième rang il y a la construction du giratoire entre la D1001 et la D609. Cela faisait plus de vingt années que nous attendions et que nous réclamions cet équipement indispensable pour la sécurité de tous. Que le Conseil Général de l'Oise et notre conseiller Général Monsieur Gérard Auger en soient remerciés et également félicités car la qualité de cette réalisation satisfait tous les usagers.

Et pour terminer il y a le début des travaux d'aménagement du lotissement du « Mont des Vignes ». Celui-ci prépare l'avenir de Dieudonne en assurant une progression maîtrisée de sa population, en pérennisant les effectifs de son école car le « miracle » du mois de juin ne se reproduira pas tous les ans et enfin en permettant une offre diversifiée de logements en particuliers pour les jeunes couples.

J'en profite pour remercier les riverains de ce lotissement pour leur patience et leur compréhension car avec les mauvaises conditions météorologiques cela n'a pas été tous les jours faciles.

Je remercie les dirigeants et les bénévoles des associations en leur souhaitant une année riche en événements festifs et culturels au service de la population de notre village

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour l'année 2013.

En ces temps difficiles je ne peux m'empêcher de penser à celles et ceux pour qui l'avenir est synonyme d'incertitudes et d'inquiétudes.

Votre Maire Alain Lriverend

2013

INFOS MUNICIPALES

Lotissement du Mont des Vignes

Actuellement, nous réalisons la première tranche de ce lotissement, en voici le calendrier et la répartition :

Tranche 1

Fin mars 2013 : Livraison des travaux phase 1 (préparation, réseaux, bornage des lots) de la première tranche.

Mai 2013 : Mise en vente des 22 terrains à bâtir, dont 2 en accession sociale réservés aux revenus moyens.

Logements locatifs : le permis de construire et les démarches administratives et financières se dérouleront sur l'année 2013.

Début 2014 : début des constructions

Fin 2014 début 2015 : livraison

Répartition des logements :

- 4 maisons T4 (3 chambres) pour les couples avec un ou deux enfants.
- 1 longère avec 2 appartements T2 (1 chambre) pour les couples
2 appartements T3 (2 chambres) pour les couples avec 1 enfant.

Les critères d'attribution seront établis suivant trois niveaux de ressources. La commune a déjà transmis à l'OPAC la liste des habitants intéressés par ces logements.

Fin 2014 Phase 2 : finitions, trottoirs, éclairage public, enrobés et espaces verts.

Tranche 2

La phase 1 débutera en 2015 pour une livraison des terrains à bâtir début 2016.

Syndicat en charge de la prévention de la délinquance

Dans le cadre de la prévention routière deux radars pédagogiques ont été mis à notre disposition par ce syndicat. L'installation et l'alimentation de ces appareils étant à notre charge.

La commune avait décidé, afin d'éviter des fils aériens inélégants et dans un souci écologique, de les doter d'alimentation par panneaux solaires. Malheureusement depuis leur installation le plafond est bas et le soleil ne nous a pas souvent rendu visite et donc nous devons revoir notre position.

Le radar situé au centre du village sera doté d'une alimentation électrique ; quant à celui situé en entrée de village il restera en solaire car nous ne disposons pas à cet endroit d'alimentation électrique.

Travaux 2012

Aménagement de la voirie rue de la Libération entre la mairie et l'école **84 000 euros**

Aménagement de trottoirs, création de places de stationnement, remplacement du passage en pavés par un passage surélevé et mise en place de barrières de sécurité pour les écoliers

Travaux subventionnés par l'Etat à 50 % du HT soit 35 000 euros.

Renforcement de la défense incendie du hameau de la Fosse Saint Clair **48 000 euros**

Curage de la mare, création dans celle-ci du bassin étanche avec mise en place d'une bâche, renforcement du système de pompage et amenée d'eau pour maintenir le niveau, pose d'une clôture et signalisation de sécurité. (les travaux sont en cours de finition)

Travaux subventionnés par l'Etat à 40 % du HT soit 16 000 euros.

INFOS MUNICIPALES

Allée bétonnée pour accéder aux vestiaires du football	1 300 euros
Création d'un auvent à l'entrée de la classe maternelle	5 400 euros
Remplacement du revêtement de sol par un parquet classe des CM	3 600 euros
Entretien de la voirie communale et prolongement de la rue de Richemont	14 000 euros

Achats et équipements 2012

Achat de 8 onduleurs pour protéger le parc informatique (école mairie bibliothèque)	1300 euros
Achat télécopieur et mobilier pour la mairie	2 000 euros
Achat d'une deuxième lame de déneigement (Lame mise à disposition de Mr Petit pour nous aider en particulier sur les hameaux en cas de fortes intempéries). Subvention du Conseil Général de 2400 euros	5 600 euros
Conseil Municipal Enfants : achat buts portables, jardinières et cloche	1 200 euros

Prévision 2013

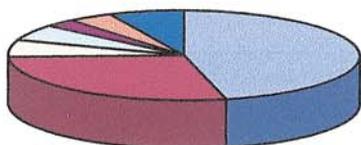
Préservation du patrimoine communal	34 000 euros
Changement de la charpente et de la toiture sur le bâtiment de la place communale Changement de la toiture sur le hangar dans la cour de l'école (demande de subvention à l'Etat et au Conseil Général de l'Oise)	
Défense de la commune contre les inondations	40 000 euros
La mare située rue de la Libération en direction de la Fosse Saint Clair nécessite des travaux importants de renforcement de ses structures (piliers et murs le long de la chaussée). Nous profiterons de ces travaux pour la curer. (demande de subvention à l'Etat et au Conseil Général de l'Oise)	
Entretien de voirie	30 000 euros
La communauté de Communes du Pays de Thelle a décidé, dans son plan annuel d'entretien des voiries intercommunales, de refaire entièrement la chaussée sur l'axe Dieudonne / La Fosse Saint clair et sur l'axe Dieudonne / Puisseux le Hauberge. Néanmoins il restera à la charge de la commune les entrées de village ; nous avons donc décidé de réaliser ces travaux en même temps que ceux de la Communauté de Communes.	
Réfection de la peinture dans les classes élémentaires	4 000 euros
Achat d'un logiciel de gestion du cimetière	2 000 euros
Achat d'un défibrillateur Semi-automatique	2 000 euros

BUDGET COMMUNAL 2012

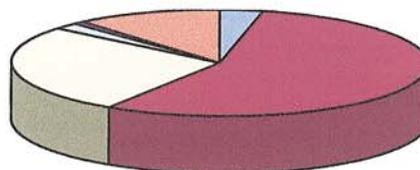
SECTION FONCTIONNEMENT

Ce tableau représente l'ensemble des opérations prévues et réalisées au 31 décembre 2012

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Charges à caractère général	272 172	46,0%	Produits des services du domaine	25 409	3,3%
Charges du personnel	165 728	28,0%	Impôts et taxes	431 665	55,5%
Autres charges de gestion courante	37 222	6,3%	Dotations de l'état et subventions	209 798	27,0%
Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)	34 110	5,8%	Produits exceptionnels	16 356	2,1%
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	16 463	2,8%	Aides aux charges communales	6 338	0,8%
Charges exceptionnelles	25 000	4,2%	Report de l'excédent 2011	88 432	11,4%
Virement à la section investissement	40 773	6,9%			
Dépenses réalisées	591 468	100%	Recettes réalisées	777 998	100%

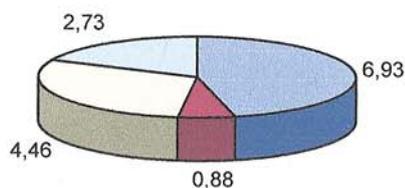


- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Autres charges de gestion courante
- Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)
- Charges financières (dont intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section investissement



- Produits des services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations de l'état et subventions
- Produits exceptionnels
- Aides aux charges communales
- Report de l'excédent 2011

En 2012 une recette de 15 euros était ainsi répartie



- Impôts et taxes
- Emprunt
- Subventions, participations état-région-département
- Auto financement

BUDGET COMMUNAL 2012

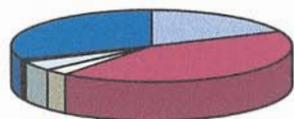
SECTION INVESTISSEMENT

Ce tableau représente l'ensemble des opérations prévues et réalisées au 31 décembre 2012

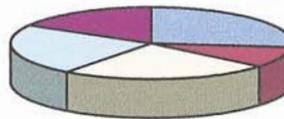
Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Remboursements d'emprunts	36 241	18,3%	Subventions diverses	65 416	26,5%
Voirie	83 311	42,1%	Dotations (TVA et TLE)	23 302	9,5%
Equipement bâtiments communaux	5 430	2,7%	Emprunts à court terme	60 000	24,3%
Outillage et mobilier	8 834	4,5%	Fonds propres (article 1068)	56 958	23,1%
Conseil municipal enfants	1 197	1%	Virement section de fonctionnement	40 773	16,5%
Douches vestiaires foot	1 292	0,7%			
Besoin de financement en investissement	61 458	31,1%			
Dépenses de l'exercice	197 764	100%	Recettes de l'exercice	246 449	100%

Restes à réaliser (ils le seront sur l'exercice 2013)

	Dépenses	Recettes
Aménagement de la réserve incendie de la fosse Saint Clair	47000	15860
Mobilier Mairie	1000	
Lame de déneigement		2330
Auvent de l'école		2652

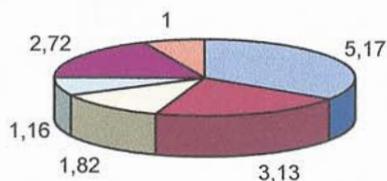


- Remboursements d'emprunts
- Voirie
- Equipement bâtiments communaux
- Outillage et mobilier
- Conseil municipal enfants
- Douches vestiaires foot
- Besoin de financement en investissement



- Subventions diverses
- Dotations (TVA et TLE)
- Emprunts à court terme
- Fonds propres (article 1068)
- Virement section de fonctionnement

En 2012, une dépense de 15 euros était ainsi répartie



- Frais généraux de fonctionnement
- Frais de personnel
- Cotisations, contributions diverses
- Besoin en investissement
- Equipement, voirie, bâtiments
- Remboursements d'emprunts

DU COTE D'UNE ECOLE EN SURSIS

Un projet à poursuivre et à défendre

De façon inespérée, la fermeture de notre quatrième classe a été évitée. Chacun se souvient des circonstances qui ont permis à notre petite école communale d'échapper à un destin pourtant clairement annoncé par les autorités académiques. Que le Président de la République en personne vienne annoncer le traitement particulier qu'il lui réservait dans le cadre de son programme d'aide aux écoles rurales relevait de la gageure. Si cet événement restera dans notre mémoire collective, nul ne peut encore assurer la pérennité de ce fonctionnement. Les effectifs actuels, qui assurent certes actuellement des conditions d'enseignement oniriques, ne peuvent nous faire oublier l'inquiétude qui reste la nôtre. L'avenir de notre structure scolaire reste en sursis si nous n'apportons pas rapidement un apport sérieux de nouveaux élèves.

La nouvelle zone pavillonnaire du « Mont des Vignes » sort à présent de terre malgré les nombreuses vicissitudes et les incessantes chausse-trappes semées par le club local.

Ce projet, présenté lors de notre élection, est une chance pour notre village, pour notre jeunesse, pour notre confort financier. Veillons à ce que rien n'entrave sa réalisation, défendons nos intérêts !

L'équipe municipale poursuivra bien sûr ses efforts et sera, comme toujours, à côté des vrais acteurs de la vie du village : les enseignants, les parents d'élèves, les partenaires du centre de loisirs et de la bibliothèque municipale, les responsables de la vie associative.

Les projets accompagnés par la mairie :

Le projet Passeport pour le collègue se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année, le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6me. Les familles seront prochainement contactées pour choisir leur exemplaire.

Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collègue avant la « Grande rentrée de septembre », la Mairie financera le déplacement nécessaire.

Dans le cadre de « l'éducation à l'environnement et au développement durable », nous participerons au financement du « Projet potager » conduit par un professionnel qui interviendra dans les classes.

Nos élèves continueront de bénéficier des activités proposées à la piscine de Chambly, le transport sera pris en charge par la Mairie.

Nous financerons également le projet de visite à l'Assemblée Nationale puisque nos écoliers se sont brillamment qualifiés dans le cadre du concours qu'il leur était proposé.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Rentrée des classes 2013 :

Pour les enfants nés en 2010 :

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonné en septembre 2013, devront se présenter en Mairie aux dates indiquées ci-dessous avec :

- le livret de famille
- les photocopies des vaccinations obligatoires du tétracoq

Pour les enfants nés en 2011 :

L'inscription en mairie des enfants nés en 2011 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

L'accueil éventuel de ces enfants à la rentrée 2013 sera envisagé au cas par cas et selon les possibilités d'accueil de l'école maternelle. Il concernera en priorité ceux nés en début d'année.

Précisions concernant l'accueil des enfants extérieurs à la commune :

Nous rappelons que le maire a obligation de scolariser les enfants résidant dans sa commune. Les demandes de scolarisation d'enfants extérieurs à la commune seront examinées au cas par cas et constitueront une liste d'attente. L'accord définitif ne sera donné qu'à la fin du mois de juin.

Jours et horaires d'inscriptions :

Tous les vendredis de janvier à mars de 18h à 19h15.

En cas d'impossibilité, prendre contact avec M Tellier pendant sa permanence pour convenir d'un autre rendez-vous.

Les inscriptions devront être terminées pour le 31 mars 2013.

Alain Tellier

Voici, par chapitres, le bilan des financements effectués sur l'année 2012, soit un budget de 772 euros consacré à chacun de nos 88 élèves.



Charges liées aux activités pédagogiques	
Cars, sorties scolaires	92,00
Cars transport pour la piscine	1 764,00
Fournitures scolaires, abonnements	4 357,00
Frais d'affranchissement	34,00
Subvention municipale versée à la coopérative scolaire	320,00
Photocopies	780,00
Abonnement internet pour les classes	348,00
Projet d'école : Animation Educ environnement	400,00
Total des charges liées aux activités pédagogiques	8 242,00
Actions complémentaires pour les enfants de l'école	
Cadeaux de Noël de la Municipalité Dictionnaires CM2, passeport pour le collège	886,00
Sapins de Noël	76,00
Aide au conseil municipal enfants	1 362,00
Total	2 177,00
Fonctionnement, travaux et entretiens.	
Produits d'entretien	3 136,00
Pharmacie	38,00
Téléphone	600,00
Sécurité (extincteurs, électricité)	945,00
Chauffage, eau, électricité	10 938,00
Entretien de la chaudière	185,00
Travaux, gros entretien (pose de parquet, auvent, vitres)	6 508,00
Réparations courantes	1 172,00
Total des charges liées aux travaux et entretiens	23 522,00
Charges du personnel (ATSEM et ménage)	34 000,00
Total général pour l'année	67 941,00

LE MOT DE L'ÉCOLE

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les élèves de l'école ont participé au Marché de Noël de l'ASLD par la vente de cartes et d'objets fabriqués. Les bénéfices des ventes ont été reversés au Téléthon, soit 270 euros. Merci à tous pour votre générosité ainsi qu'aux membres de l'ASLD pour leur accueil et ce chaleureux moment en cette période de froid hivernal!

Puis, les élèves ont assisté, le Vendredi 14 Décembre, dans l'après-midi à un spectacle intitulé « Le grelot magique », se présentant sous forme de dessin animé interactif.

LE MOT DE L'ÉCOLE

Enfin, le Vendredi 21 Décembre, le Père Noël est venu saluer les enfants sages de l'école et tous sont repartis, ravis, avec leurs présents commandés par la Mairie. L'équipe enseignante a ponctué ce moment d'émotion d'une collation composée de chocolat chaud et de pain d'épices

D'autre part, les élections des conseillers municipaux enfants ont eu lieu le Jeudi 29 Novembre, en présence de Monsieur le Maire, de Mme Da Cunha (conseillère municipale) et de Mme Lacaze (animatrice jeunesse). L'équipe du conseil municipal des enfants, est cette année, entièrement féminine. Les élèves de CE et de CM ont pu travailler sur les symboles de la République lors de leur passage en mairie.

Dans la poursuite du projet pédagogique en instruction civique, la candidature à la participation au Parlement des Enfants de la classe des CM1-CM2 a été retenue. Un député junior sera élu parmi les élèves de cm2. Une proposition de loi sera élaborée par les élèves de CM qui rencontreront le député de la circonscription et visiteront l'Assemblée Nationale.

L'équipe enseignante tient à remercier Mlle Lamotte, représentante des parents d'élèves, qui dans le cadre du renouvellement du parc informatique de sa société, a pu effectuer un don de quinze ordinateurs récents à l'école.

L'équipe enseignante des « Trois Cahiers » vous adresse ses meilleurs voeux !

DU CÔTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre accueille vos enfants les jours d'école de :

- 7h00 à 9h00 (possibilité d'inscrire également vos enfants de 8h30 à 9h00)
- 12h00 à 13h30
- 16h30 à 19h00

Et les mercredis de 7h00 à 19h00 (possibilité d'inscrire à la demi-journée).
(voir le planning des mercredis).

Les vacances de Février se dérouleront sur le centre de Puisieux (7h30 à 18h30).
Elles auront pour thème « l'hiver ».

Pensez à inscrire vos enfants.

Pour cela, venez nous voir sur le centre, nous vous renseignerons ou téléphonez au 03-44-26-37-14 ou 06-70-55-47-25.

PLANNING PRÉVISIONNEL Des mercredis DES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER

" LES ANIMAUX MYSTERIEUX "

MERCREDI 9 JANVIER
Cadeau de Noël
Grand jeu "Le cadeau perdu"

MERCREDI 16 JANVIER
Atelier cuisine et couronnes
Grand jeu "Dragons Griffons"

MERCREDI 23 JANVIER
Dragon géant
Ombres chinoises

MERCREDI 30 JANVIER
INTERCENTRE A DIEUDONNE
Atelier cuisine
Grand jeu "Le jeu mystère"

MERCREDI 6 FEVRIER
SORTIE
Museum d'histoires naturelles
Paris

MERCREDI 13 FEVRIER
Atelier cuisine
Crêpes party
Boum de Mardi Gras

Prévoir sac à dos et bouteille d'eau

PLANNING PRÉVISIONNEL DU PERISCOLAIRE DES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER

" LES ANIMAUX MYSTERIEUX "

SEMAINE DU 7 AU 11 JANVIER
Calendrier 2013

SEMAINE DU 14 AU 18 JANVIER
Calendrier 2013

SEMAINE DU 21 AU 25 JANVIER
Crée ton animal

SEMAINE DU 28 JANVIER AU 1 FEVRIER
Crée ton animal

SEMAINE DU 4 AU 8 FEVRIER
Conte illustré

SEMAINE DU 11 AU 15 FEVRIER
Conte illustré

INFOS PRATIQUES

ASSISTANTE SOCIALE :

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY
158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY, Téléphone : 03 44 10 72 70
En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie :
Pour obtenir Mme LEDENT Christiane, conseillère retraite, appelez le 06 80 36 11 72.

MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07
Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale. ACCUEIL sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Mr DOMPTAIL Raymond

Permanences :

Reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Neuilly-En-Thelle au : 03 44 26 86 66

Son rôle :

Rechercher le règlement amiable, en dehors de toute procédure judiciaire, des différends entre particuliers et notamment :

- les conflits de voisinage
- les difficultés entre propriétaire et locataire
- les désaccords entre client et artisan, etc. ...

Le conciliateur est un bénévole. La tentative de conciliation est gratuite, quelle que soit l'issue.

HOTEL DES IMPOTS :

17 rue Anatole France – 60110 MERU – Tél. : 03 44 22 88 10
Les horaires d'ouverture seront : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Secrétariat :	Permanences des élus :
Mardi de 16 h 30 à 19 h 30	de 16 h 30 à 19 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND
Vendredi de 16 h 30 à 19 h 30	de 17 h 30 à 19 h 30 : C.DHOTEL-A. TELLIER
Samedi de 8 h 30 à 10 h 30	de 8 h 30 à 10 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND

PERMANENCES DE VOS ELUS :

Député : Mr Michel FRANCAIX (Tél. 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en mairie de Chambly.
Conseiller Général : M. Gérard AUGER Tél. 03 44 26 86 66 en Mairie de Neuilly-En-Thelle reçoit sur rendez-vous le jeudi matin.

A.D.A.V.I.J : ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes d'une agression, d'un vol, du non-paiement d'une pension alimentaire etc....

Si vous ne savez pas comment porter plainte, résoudre un problème d'assurance etc....

Cette association vous aide et vous informe gratuitement dans vos démarches.

N° NATIONAL AZUR : 0810 09 86 09 du lundi au samedi de 10 h à 22 h

AIDE MENAGERE :

L'A.S.D.A.P.A est une association de services pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ménage, courses, cuisine). Pour tous renseignements Tél. : 03 44 48 10 18 à Beauvais 24 Rue de Buzanval.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Esteban AMORIM le 05 février 2012 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- Eva SUSIN le 09 février 2012 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- Maëly LE HENRY le 21 mars 2012 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- Laetizia GUYOT-LANGENFELD le 22 mars 2012 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- Giulian CHARDONNET le 02 mai 2012 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)
- Stella COELHO le 21 octobre 2012 à Montmorency (Val d'Oise)
- Kyllian LEPRINCE le 05 novembre 2012 à Beauvais (Oise)
- Justine GUÉGAN le 09 novembre 2012 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)
- Elona MATHIEU le 05 décembre 2012 à Saint-Germain-En-Laye (Yvelines)
- Enora DESSAINT le 26 décembre 2012 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise)



Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.

DECES :

- Guy KERGROACH le 12 janvier 2012
- Marie-Thérèse DEMEULEMEESTER veuve BISSCHOP le 02 février 2012
- Mireille DELATTRE veuve DUTOT le 17 février 2012
- Léontine JOSIEN veuve DESCHAMPS le 18 février 2012
- Catherine BOULANGER épouse HALOT le 04 mai 2012

Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE concernant les jeunes garçons et jeunes filles nés en 1997 :

Les jeunes garçons et jeunes filles se feront recenser en Mairie

- Nés en Janvier, Février, Mars 1997 au cours du 1er trimestre 2013.
- nés en Avril, Mai, Juin 1997 au cours du 2ème trimestre 2013.
- nés en Juillet, Août, Septembre 1997 au cours du 3ème trimestre 2013.
- nés en Octobre, Novembre, Décembre 1997 au cours du 4ème trimestre 2013.



LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Le calendrier prévisionnel des activités associatives et culturelles a de nouveau été élaboré avec l'ensemble des intervenants. Vous le trouverez dans les pages de ce bulletin.

Nous reconduisons l'organisation qui a été mise en place l'an dernier et qui avait beaucoup modifié les habitudes de la commune. La traditionnelle fête foraine qui ne rencontrait plus le succès d'antan est toujours remplacée par une journée de jeux et d'activités proposés aux enfants du village. Nous sommes à l'écoute de toutes les propositions, n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions, venez rejoindre le groupe des animateurs, ils n'attendent que ça.

Les activités régulièrement organisées représentent un investissement important en moyens humains et bénévoles. Saluons encore une fois le dynamisme de ceux qui y consacrent une grande partie de leur temps, de leur énergie et assurent ainsi le lien social et culturel essentiel à toute communauté humaine. Qu'ils reçoivent, ici et encore, notre chaleureuse reconnaissance.

Alain Tellier

LACHER DE BALLONS DU 9 JUIL 2012

Lors de la fête du village du 9 juin 2012 de nombreux enfants y ont participé. Sept cartes nous ont été retournées, voici le nom de leurs chanceux propriétaires :

- Mathias RENOUX trouvée à Vieux Moulin (Oise), reçue le 15 juin,
- Tiphaine AVELINE trouvée en Allemagne, reçue le 16 juin,
- Hugo SOYER trouvée à Crouy (Oise), reçue le 21 juin
- SANTIAGO reçue le 26 juin
- Charline FAUSSABRY reçue le 26 juin
- Logan FOY trouvée à Hunnogne St Remy, reçue le 26 juin
- Lucas MOINET trouvée à Fitz James, reçue le 21 septembre

Si vous voulez récupérer vos cartes, venez les chercher en mairie.



Commémoration du 11 novembre avec les écoliers

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE DIEUDONNE

Les activités reprennent dès le mois de janvier.

- Un loto est prévu le 27 janvier
- Une choucroute avec karaoké le 3 février à 12h30, sur réservation.
- Le 23 mars, une sortie est proposée à Choisy sous Ecole, elle comprend la visite d'une verrerie. Il reste encore quelques places.

Prix : 23 euros tout compris avec repas visite et transport

Les inscriptions se font auprès de Madame Mary en téléphonant au 03 44 26 71 43.

Je vous souhaite au nom de l'ASLD une bonne année 2012 et vous invite à venir nombreux à nos différentes manifestations.

La Présidente de l'ASLD Mary Chantal

CLUB DES AÎNÉS DE DIEUDONNE

Voici les manifestations prévues pour le premier trimestre 2013 :

- le 20 janvier : repas des aînés au restaurant " le Blavet" à Sainte Geneviève
- le 17 février : loto dans la salle polyvalente de la commune

Nous envisageons une soirée repas d'ici la fin du premier trimestre.

Rappel : les membres du club se réunissent tous les jeudis après-midi à la mairie pour des activités diverses.

En ce début de nouvelle année, tous les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année et surtout la santé !

EFCDP FOOTBALL

Pour le club de Dieudonné-Puiseux, la trêve est bientôt finie, la reprise des entraînements est prévue le mercredi pour les 2 équipes jeunes 8/9 ans et 11 ans. Pour les séniors ils ont lieu à 19h30.

A mi-saison l'équipe A est actuellement 3^{me} de son groupe et l'équipe B avant-dernière de son groupe. Les vétérans sont en milieu de tableau de leur championnat.

Nous tenons à remercier les parents des jeunes pour leur présence le samedi lors des tournois.

Les deux équipes jeunes recherchent d'autres joueurs pour étoffer le groupe pour cela. Pour nous contacter au 06 89 81 10 69.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013.

Mr CHERINO Christophe

Secrétaire

Prix LiRenThelle :

Du mois d'avril au mois de novembre 2012, 14 de nos lecteurs se sont consacrés à la lecture de 7 ouvrages proposés au Comité de lecture de la bibliothèque.

C'est en partenariat avec les bibliothèques des communes de Balagny sur Thérain, Fosseuse, Belle-Eglise, Cauvigny, Dieudonne, Fresnoy-en-Thelle, Neuilly en Thelle, Ponchon, Puiseux-le-Hauberger, Sainte-Geneviève et Mouy que ce prix est organisé.

La finalité est le salon du livre de Neuilly en Thelle qui s'est déroulé le dimanche 2 décembre 2012. A l'issue de ce salon, le prix LiRenThelle a été décerné au roman de Barbara Constantine « Et puis, Paulette... » aux éditions Calman Lévy.

Les livres de la sélection sont disponibles à la bibliothèque.

Festival Contes d'automne 2012 :

Nous avons passé un agréable moment, samedi 24 novembre en soirée, grâce au talent du conteur François Vincent qui nous a fait voyager avec beaucoup d'humour dans son spectacle « La véritable histoire du Haricot Magique ».

Enfants et Adultes étaient conquis par cette histoire exemplaire.....

L'équipe de la bibliothèque est à votre disposition :

Lundi : 16 h 30 – 19 h 00

Mercredi : 14 h 00 – 17 h 00

Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

N'hésitez pas à nous rendre visite, vous découvrirez de nombreux romans, livres documentaires, revues, CD, DVD, livres audio pour adultes, adolescents, jeunes et petits. Si vous souhaitez coller à l'actualité littéraire, quelques prix littéraires du cru 2012 sont à également à votre disposition.

Bibliothèque Municipale
41 rue de la Libération

Blog : bibliotheque-dieudonne.over-blog.com

Tél : 03 44 26 41 05

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

UN PEU D'HISTOIRE

Le blason de Dieudonne

Vous avez sans doute remarqué l'originalité du blason de notre village. Il a été présenté pour la première fois à la population, lors de la fête communale de juin 1997. Mais que représente-t-il exactement ?

Les trois boutons et les trois grappes de raisin sont le souvenir des activités artisanales et agricoles des anciens habitants.

Le centre reproduit les armes de la famille de Vendeuil.

La fabrication des boutons

Elle constituait, avec le tissage, une activité d'appoint que les ouvriers et les ouvrières agricoles effectuaient pendant la morte saison. Les familles se constituaient ainsi un complément de revenus indispensable avant la reprise des activités des champs.

A Ercuis, au 18^{me} siècle, on façonnait des boutons en poil de chèvre. Un siècle plus tard, cette matière première fut remplacée par l'os, la corne, le bois le corozo* et bientôt la nacre.

Il vous arrivera peut-être de retrouver dans un coin de votre jardin ou de votre cour des morceaux de coquillages percés d'une empreinte arrondie. Ce sont des morceaux de « pintadine », coquillage que l'on recevait alors par caisses entières des îles de Tuamotu **.

Les boutons étaient découpés à l'aide de trépan prêts aux ouvriers par les négociants.

La culture de la vigne

Elle représentait l'activité essentielle à Dieudonne jusqu'au milieu du 18^{me} siècle.

Sur les pentes environnantes plus ou moins bien orientées, les vignobles occupaient de nombreux petits vigneron ou manouvriers *** employés dans les fermes du village. Ils possédaient un âne et surtout des outils à mains.

Des cabanes, ici appelées « cabins » ou « mazonnes », des puits dont nulle trace ne subsiste en dehors des anciens lieux-dits, constituaient l'essentiel d'un paysage aujourd'hui disparu. Il peut être comparé à celui encore visible dans le Sancerrois.

Tonneliers et forgerons leur fournissaient le matériel et les outils nécessaires à leur exploitation.

Les caves s'ouvraient directement dans la rue, la production de vin alimentait les marchés de la région parisienne et des bourgs environnants.

Certaines parcelles de vignes n'excédaient pas 50m², leurs productions alimentaient trois pressoirs (deux à Dieudonne et un à Montchavert).

L'arrivée des vins de Touraine d'abord, puis de Bourgogne ensuite, vint concurrencer la production locale qui cessa peu de temps avant la révolution. En 1838 il ne restait que 5 ha 36 à Dieudonne. Le cidre prit la place du vin sur la table populaire, le pommier remplaça la vigne, la friche et la forêt reprirent possession de l'espace autrefois cultivé.

Les armes des De Vendeuil

Le château des De Vendeuil fut construit peu après 1636 par Pierre Clerembault de Vendeuil, héritier d'une lignée que l'on fait remonter jusqu'aux croisades.

Pierre Clerembault de Vendeuil devint seigneur du lieu grâce à son mariage avec Gilberte de Hangest. Avec ses frères, cousins et alliés, il y habita jusqu'à la disparition du dernier héritier mâle, Albert François en 1832. Contrairement à d'autres familles, les De Vendeuil n'émigrèrent pas au moment de la Révolution et leurs biens ne furent pas confisqués.

Par décret impérial de Napoléon III, le titre fut ajouté à celui du baron Du Vignet, que l'aînée des filles prit pour époux.

En 1997, Monsieur le baron Thierry De Vignet De Vendeuil, leur descendant, a autorisé la commune de



UN PEU D'HISTOIRE

Dieudonné à faire figurer ses armes sur notre blason.
Elles sont, en langage héraldique, d'azur au lion naissant d'or.

Cet article est une reprise de celui écrit par Jacques Guillaume qui fut publié dans un précédent bulletin municipal. Merci à lui pour ses précieux travaux de recherches.

* *Corozo* : ivoire végétale, substance blanche issue de graines de palmier, très dure, avec laquelle on fait des boutons et de petits objets.

** *Les îles Tuamotu* se trouvent en Polynésie française à l'est des îles de la Société. Elles sont constituées de 77 atolls.

*** *Manouvrier* : ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée.

7 JUIN 2012 VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'ÉCOLE DE DIEUDONNE



INFOS COMMUNALES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Nous vous proposons de nous retrouver pour le traditionnel nettoyage de printemps le dimanche 24 mars à partir de 9h.

REPAS DES AINES :

La Municipalité invitera nos aînés le dimanche 3 mars pour un repas dansant et musical à la Ferme du Roy à Anserville.

FETE DU VILLAGE 2013 :

Cette année, la municipalité reconduit la formule retenue l'an dernier.

Samedi 8 juin :

A partir de 14h : les 11èmes « Boucles de Dieudonne »

Cette course pédestre, organisée par la mairie et ses fidèles partenaires attend tous les enfants de l'école à partir de la maternelle.

A l'issue des Boucles, les enfants seront invités à se rendre sur le stade. Des jeux, des promenades, des animations leur seront proposés.

En soirée : repas villageois

Un repas sous barnum, sera proposé aux habitants. Les réservations seront à faire préalablement, réservez votre soirée.

ONZIEME FETE DE LA MUSIQUE :

Le vendredi 21 juin la Mairie organisera sa onzième Fête de la Musique.

Nous rappelons que la seule vocation de cet événement culturel désormais incontournable est de réunir tous les amateurs ayant envie de se retrouver pour passer une soirée musicale. Musiciens, danseurs, équilibristes, solistes ou en groupes, confirmés ou non, tous peuvent s'associer à cette rencontre.

Une réunion de préparation sera organisée au cours du mois d'avril. N'hésitez pas à contacter dès à présent M Tellier, à la Mairie le vendredi soir si vous voulez vous associer à ce projet.

